

REGLEMENT DES FOULES NEOULAISES

Organisation : L'association « Les Foulées Néoulaises » organise le 24 Août 2025 avec l'appui technique du club Hospitaliers Toulon Athlétisme et de la municipalité **la 28^{ème} édition des Foulées Néoulaises**.

Course pédestre de 13 km en 2 boucles distinctes à allure libre ouverte à toutes et tous, licencié(es) ou non à partir de la catégorie cadet (2008/2009)

Course comptant pour le challenge départemental et le challenge Spiridon Côte d'Azur.

Départ 9h place de la Liberté.

Départ 8h30' circuit Marcheurs et Marche Nordique sur le même parcours.

Il sera demandé aux marcheurs pour leur sécurité de laisser passer les coureurs.

Inscription : Pré-inscription avec dossier complet

licence FFA datée de moins d'un an ou PPS

- par courrier **jusqu'au 22 août** à l'adresse suivante :
Mme LEPREUX Patricia: 60 imp. Eugène Boudin 83130 La Garde
- A la Mairie de Néoules.
- Au Magasin Terre de Running La Garde **jusqu'au 23 août 12h**
- **par internet sur site: "KMS.FR "**
- sur place (dossards limitée) jusqu'à 8h

Renseignements : 06 72 15 88 17 ou lepreux.patricia@gmail.com

Assurance : Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité souscrite auprès de la GMF et AIAC Courtage, les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. La responsabilité des organisateurs ne pourra pas être engagée en cas de fausses déclarations.

Sécurité : Le parcours sera fléché et balisé, la sécurité est assurée par des signaleurs bénévoles, la police municipale. et l'association Seynoise des Amateurs radio.

L'assistance médicale est assurée par un Médecin, et les secouristes de l'ADPST.

Récompenses : Lots pour tous à l'arrivée. Coupes et lots aux 3 premiers scratch et aux 1^{er}(e)s par catégories, **ainsi qu'aux 3 premiers(e)s Néoulais(e)s**.

Marche Nordique / Rando.: coupe pour club ou association le plus représenté.

Courses enfants : Sur parcours sécurisé au centre du village. Départ 10h45 de la catégorie Eveil à minimes Inscription gratuite. Récompenses pour tous à l'arrivée.

Droit à l'Image : Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir au droit à l'image ;

La participation à l'épreuve implique l'acceptation du présent règlement

BULLETIN D'INSCRIPTION

28^{ème} FOULEES NEOULAISES 24 août 2025

Bulletin à retourner avant le 22 août accompagné des frais d'engagement de **13 €uros** à l'ordre de : « Association Les Foulées Néoulaises »

Coureur ☐

Marche Nordique ☐

Rando. ☐

N° DOSSARD

Nom.....

Prénom.....

Date de naissance :

Sexe : M ☐

F ☐

Club ou association

E-mail

Adresse.....

Code Postal.....

Ville.....

Téléphone.....

Nationalité.....

N° de licence

Fédération.....

(Joindre la photocopie)

Après la remise des récompenses, un repas est prévu sur pré-réservation 10 €uros: (place limitée)

Inscription repas: **oui** **non** (Rayer la mention inutile)

Nombre **X 10 €uros** = **€uros**

Inscription course ou marche : 13€

TOTAL :

Important : Inscription prise en compte avec dossier complet

A SIGNER OBLIGATOIREMENT : Je certifie exacts les renseignements ci-dessus. Je m'engage à fournir ma **licence FFA** ou **Fédérations conventionnées ou PPS à télécharger sur <http://PPS.athlé.fr>** (datant de moins de 3 mois)

Signature

Pour les moins de 18 ans : joindre l'attestation de santé pour les mineurs et signer : Autorisation parentale :

J'autorise mon fils, ma fille mineur (e).....à participer à la course pédestre et dégage les organisateurs de toute responsabilité